



Tarification des actions de formation (TTC)

Tarifs de formation par élu, pour une journée de 6h :

- Commune de moins de 1000 habitants : 300 € TTC / jour
- Commune de 1000 à 1999 habitants : 330€ TTC / jour
- Commune de 2000 à 4999 habitants : 360€ TTC / jour
- Commune de 5000 à 9 999 habitants : 400 € TTC / jour
- Commune de 10 000 à 34 999 habitants : 560€ TTC / jour
- Commune de 35 000 habitants et plus : 650€ TTC / jour
- Conseillers départementaux/régionaux : 650€ TTC / jour
 - Députés et sénateurs: 700€ TTC / jour
- EPCI: Cf. tarif commune en fonction du nombre d'habitants
 - Financement DIF élus : 400€ TTC / jour

Tarifs des séminaires (hors formation INTRA) :

- Séminaire «Projet de mandat» en INTRA: sur devis (non éligible au DIF élus)
- Séminaire «Team building» en INTRA: sur devis (non éligible au DIF élus)
- Séminaire «Synergies – élus / agents»: sur devis (partiellement éligible au DIF élus)

Tarifs des diagnostics et accompagnements individualisés :

- Diagnostic Prise de parole en public, Réalité virtuelle et capture vidéo (Paris) : 400€/ participant (groupe de 5 à 8) - 1 journée
- Bilan de compétence: 2400 € pour un cycle complet d'accompagnement (éligible au DIF élus et au CPF)
- Validation des acquis de l'expérience: 2400 € pour un cycle complet d'accompagnement (éligible au DIF élus et au CPF)